

APPEL A CANDIDATURE CONCOURS BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE REPORTER Année scolaire 2021/2022

Date limite de retour : *lundi 22 novembre 2021*

INFORMATIONS GENERALES SUR LE PORTEUR DU PROJET

Nom et adresse de l'établissement :

Tél. :

Mail :

Equipe éducative responsable du projet :

Prénom - Nom - Qualité :

Tél.

Mail :

Prénom - Nom - Qualité :

Tél. :

Mail :

Classe concernée : ou groupe :

Nombre d'élèves :

Participation précédente au concours BFC Reporter OUI NON

Si oui, en quelle(s) année(s) :

Ce projet est-il inscrit dans le projet d'établissement ? OUI NON

A-t-il été présenté au Conseil d'administration de l'établissement ? OUI NON

Si oui, a-t-il obtenu un avis favorable ? OUI NON

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE REPORTER 2021/2022

1) OBJECTIFS

Cette action poursuit les objectifs suivants :

- sensibiliser les jeunes lycéens à l'importance d'une lecture régulière et éclairée de la presse, sur papier ou sur le web, dans le but de se forger des opinions et une identité et de les mettre en forme,
- initier les élèves à l'éducation aux médias et leur permettre d'acquérir et de mobiliser de nombreuses compétences en matière d'expression écrite, de travail en commun, de l'usage et la création de journaux et pages web,
- favoriser la rencontre entre les élèves et les professionnels des médias.

2) CRITERES D'ELIGIBILITE

Coordination du concours Bourgogne-Franche-Comté Reporter et sélection des établissements

Un comité de pilotage, composé de représentants de la Région, du rectorat (Centre de Liaison de l'Enseignement et des Médias d'Information – CLEMI - et Délégué Académique à la Vie Lycéenne – DAVL - des 2 académies) et de la Direction régionale de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt pour l'enseignement agricole, assure le fonctionnement général du concours et procède également à la sélection des 10 établissements répartis sur la région Bourgogne-Franche-Comté.

Le choix des établissements s'effectue sur présentation d'une candidature motivée.

Engagement des établissements

Participer au Bourgogne-Franche-Comté Reporter, c'est s'engager obligatoirement à :

- Inscrire une classe ou un groupe de minimum 10 élèves.
- Faire participer la classe inscrite à une formation proposée avec un professionnel des médias (ateliers de 6 heures maximum). Cette formation est financée directement par la Région.
- Produire un journal 2 pages à l'issue de la formation, réalisé exclusivement pour ce concours et devant traiter une ou plusieurs des thématiques suivantes :
 - le développement durable,
 - l'innovation technologique et/ou industrielle,
 - la culture et les arts,
 - les discriminations,
 - l'égalité femmes/hommes.et devant comprendre obligatoirement les éléments suivants :
 - 1 édito
 - 1 interview
 - 1 reportage
 - 1 brève
 - 1 photo

Chaque établissement dépose ensuite la production de ses élèves sur un padlet dédié au concours. Une première note est attribuée à chaque journal par le comité de pilotage.

- Participer à la journée hackathon prévue en mars lors de la semaine de la presse et des médias dans l'école.

JOURNEE HACKATHON

Tous les élèves candidats seront ensuite invités à participer à une journée proposée sous forme de « Hackathon spécial médias » fin mars à l'occasion de la semaine de la presse et des médias dans l'école (un hackathon désigne un exercice continu sur plusieurs heures, à l'instar d'un marathon).

Les « journalistes en herbe » de chaque établissement auront pour défi de réaliser deux articles, une photo sur la journée qui seront réunis pour former un journal papier unique sur un thème proposé.

Chaque classe sera accompagnée par un journaliste professionnel qui les aidera à réaliser les reportages et interviews conformément aux consignes données.

Une seconde note sera attribuée à l'issue de la journée par le comité de pilotage et s'ajoutera à celle donnée au journal 2 pages permettant d'établir le palmarès.

Les prix remis aux lauréats de cette journée sont :

- 1^{er} Prix : Une journée avec visite d'un média
- 2^{ème} Prix : Abonnement individuel à un journal d'information pendant un an (liste définie)
- 3^{ème} Prix : Livres autour de la presse

3) BENEFICIAIRES

L'appel à candidature est ouvert à l'ensemble des lycées publics et privés relevant de l'Education nationale ou de l'Agriculture.

Chaque établissement peut déposer un appel à candidature « BFC Reporter » pour faire participer une classe ou un groupe d'élèves.

Seuls 10 établissements seront sélectionnés après examen de l'ensemble des candidatures reçues par le comité de pilotage.

4) FINANCEMENT

La Région pourra commander des prestations auprès de professionnels des médias pour d'une part, mettre en place des ateliers (6 heures maximum) dans chaque établissement sélectionné et, d'autre part, pour accompagner les élèves lors de la journée hackathon organisée en mars à l'occasion de la semaine de la presse et des médias dans l'école.

La Région pourra prendre en charge toutes les dépenses liées aux récompenses des lauréats : visite d'une rédaction d'un média ou autre lieu, abonnements individuels aux journaux d'information et ouvrages autour de la presse et des médias.

5) PROCEDURE

Dépôt de candidature

Octobre-novembre : transmission aux établissements (envoi électronique) de l'appel à candidature Bourgogne-Franche-Comté-Reporter

Dès lors, les établissements peuvent adresser leur candidature à la Région Bourgogne-Franche-Comté par voie électronique uniquement en respectant les délais indiqués dans l'appel à candidature.

Seuls 10 établissements sont sélectionnés sur motivation. Toute demande envoyée après la date limite ne sera pas retenue.

Chaque candidature fait l'objet d'un accusé de réception de la part du service Accueil et vie des lycéens du conseil régional.

Instruction

- Octobre-Novembre : Dépôt des dossiers de candidature
- Début mars : Retour des journaux papier 2 pages par mail en format PDF
- Mars : Journée hackathon

PRESENTATION DU PROJET

Merci de remplir les rubriques ci-dessous et de développer le plus précisément possible

Expliquer en quelques mots votre motivation pour inscrire une classe à ce concours (plan d'actions, visites, rencontres envisagées autour du concours, etc...) :

Cohérence avec le projet culturel de l'établissement / rayonnement de l'action envisagée au-delà du groupe participant :

En candidatant au concours BFC Reporter, je m'engage :

- à faire suivre la formation de 6 heures maximum aux élèves participants
- à participer à la journée hackathon prévue en mars 2022

Fait, le
(Signature du chef d'établissement et cachet de l'établissement)

CONTACT : Céline GAUVIN
Tél. : 03 80 44 33 55 / Mail : celine.gauvin@bourgognefranchecomte.fr